

News Release

Minister for
International
Trade



Communiqué

Ministre du
Commerce
extérieur

N^o 022

Le 1er février 1989

LA SEE SIGNE UN PROTOCOLE AVEC LA NORVÈGE ET RENOUELLE UN ACCORD DE CRÉDIT AVEC UNE BANQUE ALLEMANDE

Le ministre du Commerce extérieur, John C. Crosbie, a annoncé aujourd'hui que la Société pour l'expansion des exportations (SEE) avait signé un protocole de crédit de 10 millions de dollars canadiens avec la Den norske Creditbank à Oslo (Norvege) et avait renouvelé une ligne de crédit de 25 millions de dollars canadiens avec la Deutsche Aussenhandelsbank A.G., banque de la République démocratique allemande (RDA).

Le protocole de crédit avec la Norvège, dont l'initiative revient à la SEE, permettra aux acheteurs norvégiens d'y avoir recours pour obtenir des biens et services canadiens. Le financement prend la forme d'un crédit fournisseur, c'est-à-dire que les exportateurs canadiens pourront accorder du crédit à leurs acheteurs norvégiens en échange de billets à ordre que la SEE leur rachètera, l'exportateur réalisant ainsi l'équivalent d'une vente au comptant.

Les billets que rachète la SEE sont garantis par la Den norske Creditbank. La durée du protocole est de deux ans.

Quant au renouvellement de l'accord de crédit allemand, le quatrième signé par la SEE avec la Deutsche Aussenhandelsbank à Berlin (RDA), il permet aux acheteurs de la RDA d'avoir accès à du financement par l'entremise de la banque d'Etat lorsqu'ils veulent obtenir des biens et services canadiens. Grâce au renouvellement de cet accord, on prévoit que les acheteurs de la RDA se tourneront vers le Canada, plutôt que vers leurs partenaires européens traditionnels, pour se procurer de l'équipement ou de la technologie.

.../2